



**Alsic**

Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information  
et de Communication

**Vol. 5, n°1 | 2002**

**Vol. 5, n°1**

---

## Compte-rendu du Congrès RANACLÈS 2001

**Cécile Poussard**

---



### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/alsic/2033>

ISSN : 1286-4986

### **Éditeur**

Adalsic

### **Référence électronique**

Cécile Poussard, « Compte-rendu du Congrès RANACLÈS 2001 », *Alsic* [En ligne], Vol. 5, n°1 | 2002, document alsic\_n08-poi2, mis en ligne le 15 mars 2002, Consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/alsic/2033>

---

CC-by-nc-nd

## Compte-rendu du Congrès RANACLÈS 2001

Cécile POUSSARD  
université Montpellier 3, France

**L**es 9èmes Journées Nationales de RANACLÈS (1999-2001) se sont tenues au CALUP (Centre d'Apprentissage des Langues de l'Université de Provence), faculté St Charles, Marseille, du 29 novembre au 1er décembre 2001. RANACLÈS (Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur), association créée en 1992, est la branche française de CERCLES, Confédération Européenne des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur.

Le congrès RANACLÈS réunit des responsables de centres ayant pour mission de fournir des formations en langues à des étudiants spécialistes d'autres disciplines (universités, écoles, Instituts Universitaires de Technologie, Instituts Universitaires Professionnalisés...). Les participants, essentiellement des pédagogues de terrain, trouvent, lors du congrès annuel, une occasion de partager leurs expériences, de s'informer et de réfléchir sur leur pratique. Le thème retenu cette année était celui de la motivation. Les ateliers ont présenté des expérimentations "motivantes" intégrant les TICE, essentiellement dans une perspective de pédagogie de projet. L'atelier des exposants a certainement souffert de questions de calendrier (Salon de l'Éducation, tout proche, à Paris) et n'a rassemblé que quelques constructeurs (équipement) et quelques diffuseurs. Les conférences ont permis d'approcher la motivation sous différents angles, motivation et politiques linguistiques (Jacques Darras, université de Picardie), motivation et certification (Claude Springer, université Marcel Bloch de Strasbourg), motivation et mondialisation (Louis-Jean Calvet, université de Provence), motivation et histoire de la pensée éducative (Philippe Meirieu, Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Lyon), motivation et autonomie dans les dispositifs d'apprentissage autodirigé (Mia Victori, université autonome de Barcelone).

D'un point de vue informatif, il convient d'évoquer l'intervention de Claude Springer et l'atelier spontané "multimédia". Claude Springer, chef de projet de la phase expérimentale (avril à décembre 2001), a présenté l'état des travaux du CLES, certification en langues de l'enseignement supérieur.

Le CLES, qui comprend trois niveaux, s'appuie sur les 6 niveaux de compétences européens (A1, A2, B1, B2, C1, C2 du portfolio des langues) et vise les niveaux B1, B2 et C1 (niveaux 1, 2 et 3 du CLES) sachant que les enfants du primaire atteindront à terme le niveau A1 et que l'on attend un niveau B1 en fin de lycée. Cette certification doit être mise en place en 2002-2003 puisqu'elle sera exigée, au niveau 2, des candidats au concours de professeur des écoles en 2003. Le CLES concerne actuellement trois langues, l'allemand, l'anglais et l'espagnol.



Cinq sites pilotes conduisent actuellement l'expérimentation. Le rapport final de cette phase et la maquette CLES doivent être rendus au Ministère en février 2002. Il semble que le Ministère prenne une orientation minimaliste après la phase expérimentale : une fois la maquette de l'examen rédigée, les universités seront appelées à l'appliquer librement, sans mesures d'accompagnement. Il est clair que le Ministère ne veut pas d'un diplôme national de type Diplôme de Compétence en Langues (qui s'adresse au monde professionnel) mais appelle à une gestion décentralisée à travers une politique contractuelle (développement des langues dans les contrats quadriennaux), le développement de sites de langues locaux (par les Pôles Européens, par exemple) et des conventions inter établissements.

Cependant, un certain nombre de questions restent sans réponse à l'heure actuelle . Quel établissement sera le centre d'un site ? Quel argent pour concevoir et corriger les épreuves ? Quelle mutualisation des données ? Quelle harmonisation ? Quelles autres langues ?

Pour répondre aux questions très concrètes que se posent certains congressistes concernant l'intégration des TICE dans les centres de formation en langues, et pour répondre plus précisément à des demandes d'information et d'échanges d'information sur les installations multimédia, laboratoires ou centres de ressources, un atelier improvisé supplémentaire a réuni un grand nombre de participants. Les questions étaient les suivantes. Comment fait-on pour s'équiper au mieux ? Auprès de qui prendre conseil ? Quels outils ? Quelles ressources ? Quels contenus ? Quelle salle multimédia pour faire quoi ? Quelle maintenance ? Ont été avancés la nécessité de définir préalablement les publics, les lieux, les besoins, les objectifs pédagogiques, les activités, ainsi que le vrai besoin de savoir ce qui se passe dans les autres centres de langues.

Il semble qu'il y a là un véritable déficit d'information entre établissements et de partenariats au sein des établissements. N'est-ce pas également symptomatique d'un glissement des tâches des enseignants vers l'administratif, au détriment, peut-être, de la pédagogie et de la didactique ? Et comment RANACLÈS peut-il répondre à ces demandes ?

## Références

RANACLÈS (1999-2001). *Site du Rassemblement National des Centres de Langues de l'Enseignement Supérieur*. Bordeaux : université de Bordeaux 2. Consulté en février 2002 : <http://ranacles.cjb.net/>

## À propos de l'auteur du compte-rendu

**Cécile POUSSARD** est certifiée d'anglais et docteur en anglais. Elle assure la coordination pédagogique et administrative des enseignements d'anglais pour les étudiants de licence spécialistes d'autres disciplines. Elle enseigne auprès des étudiants de premier et second cycle. Son domaine de recherche est la didactique de l'anglais.

**Courriel :** Cecile.Poussard@univ-montp3.fr

**Adresse :** département d'anglais, UFR 2, université Paul Valéry Montpellier 3, route de Mende, 34199 Montpellier cedex 5, France.



**ALSIC | Sommaire | Consignes aux auteurs | Comité de rédaction | Inscription**

© *Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*, 15 mars 2002